MÉCANISME INTERNATIONAL
MSC
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION

2017/2018

RAPPORT ANNUEL DU MSC

RÉDACTION

Secrétariat du Mécanisme de la Société Civile et des Peuples Autochtones (MSC)
pour les relations avec le Comité des Nations Unies sur la sécurité alimentaire Mondiale (CSA)

Siège de la FAO, Rome/Italie

cso4cfs@gmail.com

www.csm4cfs.org

Impression// Grafiche Rugantino

Mise en page// Luca Tommasini

Photos//Teresa Maisano/Luca Tommasini/FAO-Giuseppe Carotenuto/Pixabay

Couverture// Luca Tommasini

Avec la contribution du Fonds International de Développement Agricole (FIDA)

Avec le soutien de la Confédération Suisse, représentée par le Département fédéral Suisse des Affaires Étrangères, agissant par l'intermédiaire Agence Suisse pour le développement et la co-opération.

Avec le soutien financière de la Union Européenne

CONTENTS

INTRODUCTION ·4

LE MOMENT DU RÉENGAGEMENT EST VENU.
Principaux messages du MSC à la 45ème session du CSA ·5

Bilan des actions du MSC dans les processus politiques de la période intersessions 2017-2018 ·8

- *Réponse à l'évaluation du CSA* ·8
- *Nutrition et systèmes alimentaires* ·10
- *Suivi* ·12
- *Objectifs de développement durable (ODD)* ·15
- *Informations récentes concernant: i) L'urbanisation et la transformation rurale ; ii) L'agroécologie ; iii) Le rapport du HLPE sur les partenariats multipartites* ·16

Promouvoir la diffusion, l'utilisation, l'application et le suivi des recommandations et directives du CSA ·19

- *Contributions des OSC au suivi du CSA à propos des Directives sur le droit à l'alimentation* ·19
- *Autres activités visant à promouvoir l'utilisation et l'application des résultats du CSA en matière de politiques* ·20

Questions relatives à l'organisation du MSC ·23

- *Composition du CC d'octobre 2017 à octobre 2018* ·23
- *Principales discussions et décisions du CC au cours de la période 2017-2018, y compris le changement de nom* ·24
- *Processus d'évaluation du MSC* ·26
- *Réunions de secteurs et suivi : réunion du secteur des jeunes; document de vision pour les femmes; construction d'un nouveau secteur pour les communautés en situation de crise prolongée, les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur de leurs propres pays* ·27
- *Budget 2017-2018* ·32

Perspectives pour 2019 ·34

INTRODUCTION

La période 2017/2018 a été particulièrement intense pour le MSC. Le Rapport Annuel fournit un aperçu de l'engagement du MSC vis-à-vis de l'ensemble des processus politiques du CSA entre septembre 2017 et octobre 2018 et résume les principaux messages politiques du MSC en vue de la 45éme session du CSA. Comme les années précédentes, ce rapport comporte également un bilan du MSC concernant l'utilisation, l'application et le suivi des résultats politiques du CSA, ainsi qu'un résumé des discussions et des décisions du Comité de Coordination (CC) lors de la période couverte par le rapport. Il conclut par un panorama financier pour l'exercice 2017/18 et les perspectives d'évolution pour le 2019.

Le présent rapport a été soumis à l'examen de la réunion du Comité de coordination et du Forum du MSC du mois d'octobre, dans le cadre des procédures d'élaboration de rapports et de reddition de comptes prévues par le MSC. Il a été révisé et mis à jour après ces réunions du MSC et après la 45éme session du CSA.

De nombreux éléments seraient dignes d'être soulignés dans cette introduction. Nous n'en mentionnerons qu'un seul, ici : le fait que le Comité de Coordination ait discuté et convenu, lors de sa réunion de juillet 2018, de modifier le nom du MSC, suite à la proposition du secteur des peuples autochtones présentée en septembre 2017. Le changement du nom a été ratifié à l'unanimité par le Comité de Coordination du MCS au cours de sa réunion d'octobre et partagé et accueilli par le Forum du MCS au cours d'une cérémonie collective de célébration très inspirante. Le nom complet du MSC est donc : « Mécanisme de la société civile et des peuples autochtones (MSC) pour les relations avec le Comité de la sécurité alimentaire mondiale des Nations Unies (CSA) ». L'obtention d'un consensus, au sein du Comité de Coordination du MSC, sur cette modification, a constitué un important exercice, du fait qu'elle a supposé des échanges approfondis, une compréhension mutuelle accrue et la pleine reconnaissance des luttes de longue date et actuelles que les Peuples Autochtones encore mènent pour être reconnus dans leurs identités en tant que Peuples Autochtones.

Avec mes meilleures salutations,

Martin Wolpold-Bosien

Coordinateur du Secrétariat du MSC

LE MOMENT DU RÉENGAGEMENT EST VENU.

PRINCIPAUX MESSAGES DU MSC À LA 45ÈME SESSION DU CSA

La communauté internationale le reconnaît : le monde n'est pas sur la bonne voie pour atteindre l'objectif de la faim zéro que se sont fixé les Objectifs de Développement Durable (ODD). Nous demandons instamment au CSA d'engager une discussion approfondie sur les causes, les obstacles et les facteurs qui ont conduit à cette situation alarmante.

Si nous voulons atteindre l'ODD#2 et les autres ODD en rapport avec la sécurité alimentaire et à la nutrition, il est indispensable que les gouvernements et l'ONU expriment un nouvel engagement sans ambiguïté en faveur du droit à une alimentation adéquate et réaffirment leurs obligations de respecter, protéger et réaliser tous les droits humains en reconnaissant leur indivisibilité, leur universalité, leur interconnexion et leur interdépendance.

A la veille du 70éme anniversaire de la Déclaration universelle des droits humains, le préambule nous rappelle que "la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde".

Les gouvernements ne doivent pas contester, mais défendre et soutenir le mandat des Nations Unies en matière de droits humains. Les gouvernements et l'ONU doivent s'acquitter de leur devoir de promouvoir et de protéger les droits humains de tous les peuples, y compris dans les politiques qui affectent directement ou indirectement la sécurité alimentaire et la nutrition. Une approche fondée sur les droits humains implique nécessairement l'inclusion, la participation et une attention particulière portée aux détenteurs de droits qui souffrent de violations ou qui sont les plus menacés.

Nous, les peuples, nous sommes les agents les plus importants du changement. Nous sommes les organisations représentant les porteurs de droits, alors que les gouvernements et les institutions intergouvernementales représentent les porteurs de devoirs. Nous sommes les plus importants producteurs, transformateurs et fournisseurs d'aliments et de nutrition dans le monde entier. Les politiques publiques nationales, régionales et mondiales ont le potentiel d'influencer positivement ou négativement les environnements dans lesquels nous et nos communautés vivons et travaillons.

A l'avenir, nos voix, nos revendications et nos propositions en tant que femmes et jeunes, peuples autochtones et paysans sans terre, petits exploitants agricoles et familiaux, pêcheurs artisanaux et pasteurs, travailleurs agricoles et alimentaires, travailleurs de l'agriculture et de l'alimentation, populations urbains en état d'insécurité alimentaire ainsi que de consommateurs doivent être mieux entendues au niveau local, national, régional et mondial.

Une attention prioritaire des gouvernements et de l'ONU doit être accordée à la consultation et à l'obtention de conseils de la part des organisations et des communautés qui luttent, reflètent et sont en mesure de rendre compte des réalités quotidiennes de la faim et de la malnutrition, de l'exploitation, de la discrimination, de la pauvreté, de l'exclusion, de la dégradation écologique, des conflits et de la violence. Ceux qui connaissent ces réalités et la souffrance subie par les peuples sont les mieux placés pour analyser les causes et les facteurs, réviser les politiques et proposer des solutions concrètes.

Travaillons ensemble pour obtenir des changements fondamentaux et continus qui accordent la première priorité aux peuples et qui placent au centre de toute convergence, coordination et cohérence des politiques leur inclusion, leur participation, la prise en compte de leurs voix et le respect de leurs droits, en particulier dans le cas de politiques visant à lutter contre la faim, la malnutrition et leurs causes.

Le CSA réformé a fait des pas importants dans cette direction, mais nous savons tous que cette expérience novatrice de gouvernance mondiale inclusive sur la sécurité alimentaire et la nutrition continue à être menacée.

Le moment est venu pour nous tous, en particulier les gouvernements et les agences basées à Rome, de renouveler notre engagement envers le CSA, sa vision, sa pertinence et ses rôles, en apportant un soutien politique et financier renouvelé aux processus politiques et au fonctionnement efficace du CSA ainsi qu'à la diffusion, l'utilisation, l'application et le suivi de ses résultats politiques.

Dans cette approche, la 45ème Session Plénière du CSA est une occasion importante de renforcer les efforts et la collaboration sur les questions clés suivantes:

1. Renforcer le CSA dans sa direction stratégique pour faire face aux énormes défis que pose l'insécurité alimentaire et la malnutrition, tant aujourd'hui que demain : Le CSA entre dans une nouvelle période avec la mise en œuvre de la réponse au rapport d'évaluation du CSA. La période intensive mais plutôt introspective du processus d'évaluation du CSA s'achèvera avec le CSA 45 et sera suivie d'une période au cours de laquelle tous les membres et les participants devront s'engager, animés d'un nouvel esprit et avec une grande énergie, sur la base du réengagement décrit ci-dessus.

   Le rapport de mise en œuvre contient des accords importants, convenant de l'importance de "la définition d'une orientation plus stratégique pour renforcer le CSA afin de réaliser sa vision". Il souligne en particulier que "le travail du CSA se concentrera sur les activités qui identifient et s'attaquent aux causes profondes de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition, en mettant l'accent sur les personnes les plus touchées par l'insécurité alimentaire et la malnutrition. L'égalité des genres, les droits des femmes et des jeunes filles et l'autonomisation des femmes dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition seront intégrés dans tous les Axes de travail et les produits du CSA".

   Cette nouvelle orientation comprend trois objectifs stratégiques auxquels les membres et les participants du CSA devront apporter tout leur soutien et leur engagement:

   i. Objectif stratégique 1 - PLATEFORME: Utiliser le pouvoir de rassemblement en tant que principale plate-forme internationale et intergouvernementale inclusive pour discuter de la situation de la SAN et coordonner l'action collective à

tous les niveaux

ii. Objectif stratégique 2 - POLITIQUE: Élaborer des orientations politiques mondiales volontaires pour assurer la convergence et la cohérence des politiques afin d'assurer la sécurité alimentaire et d'améliorer la nutrition et de promouvoir la réalisation progressive du droit à une alimentation adéquate

iii. Objectif stratégique 3 - ADOPTION: Favoriser l'adoption, le suivi et l'examen et le partage des expériences et des bonnes pratiques sur l'utilisation et l'application des produits du CSA à tous les niveaux.

2. Le besoin le plus immédiat et l'opportunité d'apporter la preuve de cette volonté renouvelée d'engagement consiste dans le fait de fournir le soutien financier et politique requis aux processus de convergence politique à venir en 2019 et en 2020 concernant les thématiques des Systèmes alimentaires et la Nutrition, ainsi que sur l'Agroécologie et autres innovations. En particulier, les consultations régionales de 2019 en préparation des Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition offrent aux groupes régionaux et aux organisations régionales l'occasion de contribuer aux travaux d'élaboration des politiques du CSA. Le Mécanisme apprécierait également que les pays et les institutions intergouvernementales apportent un soutien financier pour faciliter la participation des mouvements sociaux, des peuples autochtones et des organisations de la société civile à ces consultations au niveau régional et mondial.

3. La promotion de la diffusion, de l'utilisation et de l'application des résultats politiques du CSA doit être une priorité pour les membres et les participants du CSA au cours des prochaines années. Nous invitons en particulier les gouvernements et les ABR à discuter de l'utilisation et de l'application accrues des résultats politiques du CSA avec les organisations de la société civile au niveau national, régional et mondial. Les Agences basées à Rome devraient systématiquement inclure l'utilisation et l'application des résultats politiques du CSA dans leur programmes et leur travail dans les différents pays, en étroite coopération avec les gouvernements et d'autres acteurs.

4. La Manifestation thématique mondiale lors de le CSA 45 pour le Suivi de l'utilisation et l'application des Directives sur le droit à l'alimentation est l'occasion de replacer le Droit à l'alimentation et les Droits humains au centre des débats du CSA. Le nombre important et la qualité des rapports publiés et des événements organisés en préparation de cet événement sont la preuve que l'exercice de Suivi du travail du CSA et la pertinence du Droit à l'alimentation sont appréciés et soutenus au niveau des pays. La poursuite de la mise en œuvre d'un Mécanisme de Suivi novateur du CSA, tel qu'il est convenu dans le contexte de la réponse à l'évaluation du CSA, est essentielle afin d'étayer la pertinence et l'efficacité du CSA à travers des actions concrètes et utiles, sur la base d'évaluations continues et des leçons tirés des expériences.

5. Le CSA 45 est le point de départ du processus de consultation pour le Programme de Travail Pluriannuel (PTPA) 2020-2023. Il est fondamental que ce processus d'établissement des priorités soit étroitement lié à la vision du CSA, à son objectif général et à ses objectifs stratégiques, comme convenu dans le cadre des discussions autour du processus d'évaluation du CSA, et en particulier le fait que "toutes les activités du PTPA

sont conçues, planifiées et mises en œuvre avec le but de promouvoir: la résilience des moyens de subsistance; l'attention portée aux personnes les plus touchées par l'insécurité alimentaire et la malnutrition; une approche multisectorielle inclusive et participative; la prise de décisions fondées sur des données probantes; la durabilité environnementale, économique et sociale; l'égalité des genres, les droits des femmes et des jeunes filles et l'autonomisation des femmes dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition."

Nous sommes convaincus qu'il est impossible d'atteindre les buts fixés par les ODD, et notamment ceux de l'ODD #2, sans apporter un changement significatif et complet, et un engagement totalement renouvelé de la communauté internationale en faveur de politiques qui promeuvent et protègent - comme principe fondamental et primordial - le Droit à une alimentation adéquate mais aussi tous les autres Droits humains des populations les plus affectées et exposées à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition. Nous appelons les gouvernements, l'ONU et tous les acteurs concernés à collaborer dans cette entreprise, considérant que le CSA 45 est une occasion importante d'avancer dans cette nouvelle direction.

Bilan des actions du MSC dans les processus politiques de la période intersessions 2017-2018

Réponse à l'évaluation du CSA

Période intersessions 2017//2018

Le MSC a participé au processus d'évaluation du CSA au cours des deux dernières années et y a apporté des contributions nombreuses et substantielles, toujours dans le but de renforcer le CSA dans l'esprit de sa réforme et de sa vision de lutter pour un monde sans faim où le droit à une alimentation adéquate est réalisé pour tous.

Activités du MSC

- Un total de 15 (!) réunions du CSA sur la réponse à l'évaluation du CSA ont eu lieu avec la participation des membres du Groupe Consultatif du MSC et des membres du Groupe de Travial du MSC sur la gouvernance alimentaire mondiale.

- Le MSC a organisé réunions préparatoires et bilatérales dans tous ces cas

- Le MSC a préparé contributions écrites à toutes les réunions

- Ils ont eu lieu évaluations périodiques, mis à jour et téléconférences Skype pour le positionnement stratégique et les propositions du MSC à travers le Groupe de Travail (GT) du MSC sur la Gouvernance alimentaire mondiale ou avec le Groupe consultatif du MSC

Positions clés et problèmes cruciaux

- La réponse à l'évaluation du CSA doit viser à renforcer le CSA, sans l'affaiblir ; La réponse à l'évaluation doit s'enraciner dans le document de réforme du CSA et dans son esprit

- Le cadre normatif des droits humains : reconnaissance du rôle essentiel de la vision du CSA dans l'inclusion explicite des Droits des femmes, de l'autonomisation des femmes et de l'égalité des genres et de la réalisation progressive du Droit à l'alimentation

- L'inclusion explicite du Suivi et de la Redevabilité conformément aux décisions antérieures du CSA sur le Mécanisme de Suivi innovant du CSA

- Réactivité et caractère inclusif du processus d'établissement des priorités : le CSA doit être en mesure de répondre de manière réactive aux questions urgentes et doit planifier le processus pour le prochain PTPA en faisant appel à un format inclusif comme un GTCNL

- Les rôles des piliers les plus innovants du CSA réformé, du HLPE et du MSC doivent être renforcés et non affaiblis

- Un engagement plus fort et plus concret des États membres et des ABR afin de garantir le financement du CSA dans toutes ses composantes.

Situation avant le CSA 45

Les discussions sur les réponses à l'évaluation du CSA ont été difficiles dans un contexte où certains acteurs, pas nombreux mais influents et actifs, avaient pour objectif d'affaiblir le CSA, tandis qu'un grand nombre d'autres membres ont décidé de renforcer le CSA et qu'un nombre encore plus grand de pays ne se sont pas vraiment investis. Le processus était souvent trop autoréférentiel et technocratique pour permettre une participation plus large. Toutefois, en ce qui concerne les résultats et le projet de rapport de mise en œuvre de la réponse à l'évaluation du CSA, tel que soumis à l'approbation du CSA, le MSC peut se féliciter du fait que nos principales priorités et demandes ont été incluses dans le projet final, même si cela ne s'est pas fait dans la mesure où nous l'aurions souhaité. La conclusion générale est que le groupe de ceux qui croient au CSA réformé et à sa vision s'est montré plus fort que ceux qui voulaient restreindre et diminuer le rôle du CSA. Pour cette raison, le MSC et tous les autres amis du CSA doivent lancer un appel en faveur d'un renouvelé engagement envers le CSA dans le cadre d'une réponse beaucoup plus forte à la situation alarmante d'insécurité alimentaire et de malnutrition que nous vivons aujourd'hui. Les controverses au sein du CSA se poursuivront mais peut-être s'exprimeront plutôt dans les négociations politiques à venir sur Agroécologie et autres innovations, ou dans les négociations sur les Systèmes alimentaires et la nutrition, ou encore dans la définition du futur agenda politique du CSA dans le cadre du processus d'élaboration du PTPA.

Séance Plénière du CSA 45, octobre 2018 :

Avec l'adoption aujourd'hui de la mise en œuvre de la réponse au rapport d'évaluation du CSA, le CSA entre dans une nouvelle période. La période intensive et plutôt centrée sur elle-même du processus d'évaluation du CSA peut s'achever et devrait être suivie d'une période au cours de laquelle tous les membres et participants s'engagent avec un nouvel esprit et une énergie nouvelle.

Le MSC a rappelé à la plénière que :

- Le monde n'est pas sur la bonne voie pour atteindre l'objectif de la faim zéro des ODD. Les chiffres du Rapport SOFI sur la faim et la malnutrition montrent que nous sommes sur la mauvaise voie. Le CSA est un espace central pour mener les discussions urgentes et approfondies qui s'imposent afin de déterminer les causes, les obstacles et les facteurs qui ont conduit à cette situation alarmante.

- Les peuples, sont les moteurs les plus importants du changement. Les voix, revendications et propositions du MSC en tant que femmes et jeunes, peuples autochtones et paysans sans terre, petits exploitants agricoles et familiaux, pêcheurs artisanaux et pasteurs, travailleurs agricoles et de l'alimentation, populations urbaines en état d'insécurité alimentaire et consommateurs doivent être mieux entendues dans le futur aux niveaux local, national, régional et mondial.

- Le rapport de mise en œuvre de la réponse à l'évaluation du CSA fournit la base pour renforcer l'orientation stratégique du CSA pour faire face aux énormes défis de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition aujourd'hui et dans un avenir proche.

Toutes les activités et les contributions sont documentées sur le site Web du MSC: http://www.csm4cfs.org/fr/working-groups/cfs-evaluation/

Nutrition et systèmes alimentaires

Période intersessions 2017//2018

Le Groupe de travail du Mécanisme sur la nutrition et les systèmes alimentaires a participé activement à la rédaction des Termes de Référence (mandat) du processus de convergence des directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition de 2019-2020. Il s'agira du premier résultat stratégique global du CSA après sa période d'évaluation.

Activités du MSC

- Le groupe de travail du MSC sur la Nutrition et les systèmes alimentaires a organisé une consultation sur ses visions et stratégies pour le prochain processus du CSA sur les Systèmes alimentaires et la Nutrition du 6 au 8 mars 2018

- Une réunion d'information à laquelle de nombreuses personnes ont participé a été organisée le 8 mars pour partager les principaux messages avec les membres et les participants du CSA.

- Le GT du MSC a participé et contribué à 3 réunions du Groupe de Travail à Composition Non Limitée (GTCNL) entre la fin mars et mi-juin, au cours de lesquelles les termes de référence pour le prochain processus de négociation politique sur les Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition ont été discutés.

Positions clés et problèmes cruciaux

Selon le Groupe de travail les nouvelles Directives devraient :

- Réaffirmer une compréhension holistique de la nutrition et la nécessité d'une approche systémique pour contrer la fragmentation et promouvoir la cohérence des politiques
- Présenter une opportunité unique pour le

CSA de générer un résultat fondamental sur les politiques publiques pour remodeler les systèmes alimentaires afin de lutter contre la malnutrition sous toutes ses formes

- Être fondées sur les droits de la personne et les droits des femmes, l'égalité des genres et l'analyse comparative entre les genres

- Aborder le lien entre l'alimentation et la santé en étroite relation avec les moyens de subsistance et les défis écologiques, et rechercher ainsi une synergie avec le processus agroécologique

- Clairement placer les personnes au centre, notamment tous les secteurs sociaux du MSC, en mettant l'accent sur les petits producteurs d'aliments

- Tenir compte et remédier à la dynamique de pouvoir et en particulier les conflits d'intérêts

- S'assurer que le budget alloué à l'axe de travail permette une participation significative, y compris au niveau régional.

Situation avant le CSA 45

Les termes de référence pour le processus d'élaboration des Directives volontaires sur les Systèmes alimentaires et la Nutrition constituent une bonne base pour le processus de négociation proprement dit. Le MSC a joué un rôle déterminant pour convaincre les gouvernements que la portée de ces directives doit être large et holistique, et ne pas se focaliser uniquement sur les environnements alimentaires, mais aussi qu'il faut suffisamment du temps pour y parvenir. Le Mécanisme a également tenu à plaider en faveur d'un processus inclusif pour l'avenir, qui comprendrait la tenue des consultations régionales pour alimenter le contenu du projet zéro des Directives volontaires.

Séance Plénière du CSA 45, octobre 2018 :

La session plénière du CSA s'est félicitée de la décision de l'Allemagne de soutenir financièrement cet important processus. Les contributions de l'Allemagne garantiront également la réalisation des consultations régionales de juillet à octobre 2019. Le Groupe de travail du MSC sur la nutrition et les systèmes alimentaires a également souligné les points suivants dans son intervention plénière :

- Le processus qui se profile est très important, notamment dans le contexte actuel de la faim et de la malnutrition. Ce processus de convergence des politiques est appelé à nous montrer le chemin à suivre pour faire face à la responsabilité du CSA. En ce sens, nous devons toutes et tous nous engager vis-à-vis de ce processus de Directrices et assurer l'engagement et les ressources nécessaires, tant politiques que financières, pour pouvoir compter avec un processus pleinement inclusif. Ceci permettra que nous nous appropriions toutes et tous du résultat et ça facilitera sa future application.

- Le MSC considère que la participation de la société civile est cruciale. Les personnes dans les secteurs du MSC sont les premiers/es à subir les problèmes d'insécurité alimentaire, tout en étant les principaux/-ales protagonistes des systèmes alimentaires depuis tous les secteurs et régions. Ensemble, nous construisons le puzzle des systèmes alimentaires.

- Il est fondamental d'adopter une vision large des systèmes alimentaires et de la nutrition, et de l'interconnexion entre les différentes dimensions que les composent : des modèles de production à la culture, en passant par la biodiversité, l'accès aux moyens de modes de vie, les droits des femmes et la santé. En ce sens, le MSC croit que l'agroécologie doit être l'un des principaux moteurs du changement de direction dont nous avons besoin.

- Le produit du CSA qui découlera de ce processus est important, mais le processus en soi est l'outil qui doit garantir le succès final. C'est la raison pour laquelle le MSC appelle

à mettre nos forces dans ce processus et travailler à la construction inclusive et effective de ces directives.

Toutes les activités et les contributions sont documentées sur le site Web du MSC : http://www.csm4cfs.org/fr/working-groups/nutrition/

Suivi

Le Groupe de travail du MSC sur le suivi a participé activement à l'exercice de suivi des Directives sur le droit à l'alimentation. Le MSC a élaboré, dans le cadre d'un processus collectif, inclusif et participatif dans plus de 60 pays, son rapport indépendant sur l'utilisation et l'application des Directives sur le droit à l'alimentation. Le rapport a été présenté lors de la manifestation thématique mondiale au CSA 45. Le Groupe de travail du MSC sur le suivi a également plaidé activement, tout au long de la période intersessions, en faveur d'une nouvelle étape dans la mise en œuvre du mécanisme de suivi novateur qui prévoyait un exercice pilote d'inventaire des recommandations les plus spécifiques.

Activités du MSC

- Consultation étendue et élaboration du Rapport indépendant du MSC sur le Suivi des Directives sur le Droit à l'alimentation
- Atelier avec le groupe informel des Amis du Droit à l'alimentation
- Soutien apporté à la plupart des 15 événements de suivi nationaux, régionaux et mondiaux
- Contributions à la préparation du document de référence du CSA pour l'événement thématique mondial et son ordre du jour
- Participation à la réunion du GTCNL Suivi et aux discussions sur le Suivi des recommandations politiques spécifiques formulées dans le rapport
- Présentation d'une proposition de projet pilote concernant le suivi des recommandations politiques spécifiques
- Élaboration d'une proposition conjointe Italie-MSC, pour organiser un événement de bilan lors de la 46ème session du CSA pour suivre l'utilisation et l'application de trois recommandations politiques spécifiques du CSA (Investir dans la petite agriculture paysanne (2013), Établir des liens entre les petits exploitants et les marchés (2016) et Développement agricole durable y compris le rôle de l'élevage (2016)

Positions clés et problèmes cruciaux

Élaboration d'une proposition conjointe Italie-MSC, visant à organiser une réunion de bilan au CSA 46 pour suivre l'utilisation et l'application de trois recommandations politiques spécifiques du CSA : Paysans et entrepreneurs : Investir dans l'agriculture des petits exploitants pour la sécurité alimentaire (2013), Établir un lien entre les petits exploitants et les marchés (2016), et Le développement agricole durable au service de la sécurité alimentaire et la nutrition : quels rôles pour l'élevage ? (2016)
Des débats majeurs dans les discussions liées au suivi dans le cadre des chapitres relatifs dans l'évaluation du CSA ont eu lieu à la suite de la tentative par un petit nombre de pays influents de stopper l'emploi du mot "Suivi" (monitoring) dans le contexte du CSA. Toutefois, après de longues discussions, une entente commune a été conclue à propos des éléments du Mécanisme de surveillance novateur du CSA et des étapes à venir.

Lors des préparatifs et lors de la réunion du GTCNL Suivi, il est devenu clair que certains pays craignent que la manifestation GTE sur les Directives sur le Droit à l'alimentation en Plénière renforce l'approche basée sur les Droits humains au CSA. Ils ont exprimé plusieurs fois leur objection sur ce point et demandent à ce que l'événement ne soit pas accompagné d'une mesure de Suivi.
L'atelier conjoint des Amis du Droit à l'alimentation à Rome et au MSC, en mars, a toutefois formulé quelques recommandations impor-

tantes, notamment :

- Une coopération accrue sur le Droit à l'alimentation entre les Agences basées à Rome, en particulier la FAO et le HCDH à Genève ;

- Renforcer le rôle de premier plan de la FAO pour la mise en œuvre mondiale du Droit à l'alimentation ;

- Créer un espace permanent dans la session annuelle du CSA pour le Rapporteur spécial sur le Droit à l'alimentation.

Les discussions sur la tenue d'une réunion de bilan lors du CSA 46 en 2019 sur le suivi de recommandations politiques spécifiques ont rencontré quelques difficultés. Toutefois, la proposition conjointe de l'Italie et du MSC a reçu un fort soutien de plusieurs pays. Une décision finale pour savoir si la proposition sera incluse dans le projet de décision pour le CSA 45, ne sera prise par le Bureau du CSA que le 25 septembre.

Situation avant le CSA 45

Il été important d'assurer que la manifestation thématique mondiale sur les Directives sur le droit à l'alimentation été bien engagée et pourrait contribuer à visualiser un engagement renforcé en faveur des droits humains et du droit à l'alimentation au sein du CSA. Le fait de parvenir à une compréhension commune du Mécanisme de suivi novateur du CSA dans le cadre des discussions sur l'évaluation du CSA a été une étape extrêmement importante. La question en suspens pour la plénière resté celle de l'adoption, ou du potentiel de controverse, de la proposition visant éventuellement à assurer le suivi des recommandations politiques spécifiques du CSA en 2019.

Séance Plénière du CSA 45, octobre 2018

Au cours de la manifestation thématique mondiale, le MSC a présenté les conclusions de son rapport indépendant, en mettant l'accent sur les éléments clés suivants :

- Le Rapport du MSC a identifié de nombreuses mesures importantes prises par les États pour reconnaître leurs obligations en matière de droit à l'alimentation - par exemple, de nombreux pays ont adopté une protection constitutionnelle et juridique du droit à l'alimentation - tandis que d'autres ont adopté des politiques fondées sur les droits et élaboré des instruments régionaux pour assurer la cohérence et la responsabilité des politiques. Mais il subsiste un énorme fossé entre la reconnaissance du droit à l'alimentation et sa réalisation sur le terrain.

Dans le cadre du processus de consultation participative du MSC, les OSC avons identifié certains des principaux défis et luttes à mener pour réaliser le droit à l'alimentation. Il s'agit notamment de :

1. Garantir la responsabilisation, la cohérence des politiques, la gouvernance démocratique du système alimentaire et la participation réelle, significative et solide des titulaires de droits à toutes les décisions qui les concernent.
2. Assurer la réalisation des droits aux ressources nécessaires aux petits exploitants, aux pêcheurs et aux éleveurs/pasteurs

pour produire et récolter la nourriture - y compris les droits sur la terre, l'eau, les semences et la biodiversité, ainsi que l'accès aux marchés et aux infrastructures.

3. Protéger les défenseurs des Droits humains et garantir la liberté d'association et d'expression

4. Mettre en relation les politiques agricoles et les politiques de nutrition en soutenant l'agroécologie afin de garantir des systèmes alimentaires durables, des régimes alimentaires sains et diversifiés et la fin de la pauvreté rurale

5. Mettre fin aux crises prolongées, aux conflits et aux crises climatiques en s'attaquant à leurs causes profondes - et garantir les Droits humains même dans ces situations

6. Garantir des régimes de protection sociale fondés sur les Droits humains

7. Protéger les droits des peuples autochtones, y compris les droits aux ressources et au consentement préalable, libre et éclairé

8. et Faire respecter les droits des travailleurs dans l'ensemble des systèmes alimentaire.

En particulier, notre rapport décrit en détail les nombreuses manières dont les femmes sont spécifiquement confrontées à des violations chroniques du droit à l'alimentation, y compris la violence généralisée contre les femmes, la discrimination et l'asservissement. C'est pourquoi nous intégrons les droits des femmes, l'autonomisation des femmes et l'égalité entre les genres dans le rapport, tout en l'abordant comme une question indépendante.

Les ODD ne suffisent pas à elles seules à remédier à ces violations. Nous devons continuer à placer le droit à l'alimentation au centre de notre travail.

Les Directives sur le droit à l'alimentation demeurent un outil essentiel pour assurer la pleine réalisation du droit à l'alimentation pour tous. Au cours des années qui ont suivi leur adoption, la communauté internationale a négocié de nombreux nouveaux cadres qui nous permettent de mieux comprendre ce que les États peuvent et doivent faire pour réaliser le droit à l'alimentation. Grâce aux nombreux résultats stratégiques que nous avons négociés ici ensemble, le CSA a apporté une contribution essentielle à l'élaboration de ce cadre normatif enrichi. D'autres organismes ont également contribué à l'élaboration de directives et de normes visant à appuyer la mise en œuvre du droit à l'alimentation et à promouvoir les droits des peuples les plus marginalisés, notamment la CEDEF, avec la Recommandation générale 34 sur les droits des femmes rurales, le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, la Déclaration sur les droits des paysans et autres personnes travaillant en milieu rural ou encore les travaux des rapporteurs spéciaux de l'ONU.
Le rapport du MSC présente des mesures concrètes pour aller de l'avant - avec une série de recommandations spécifiques au CSA, aux ABR et aux États membres.

Ces recommandations détaillent les mesures à prendre dans trois directions :

1. Veiller à ce que les droits humains - y compris les droits des femmes - restent au centre des discussions politiques au CSA, aux niveaux régional et national.

2. Soutenir l'élaboration de politiques publiques au niveau national pour la réalisation du droit à l'alimentation, et

3. Faciliter la responsabilisation, la prise de décisions démocratique et la participation pleine et entière des personnes les plus touchées par la faim et la malnutrition

Nous devons utiliser ces outils - nous devons utiliser nos connaissances - nous devons garantir la responsabilité - et nous devons veiller à ce que le droit à l'alimentation soit au centre de nos efforts pour

- Éliminer la faim et la malnutrition
- Garantir la dignité humaine
- Atténuer les changements climatiques

Le Groupe de travail du Mécanisme sur le suivi a également fait part de ses observations lorsqu'il s'est félicité de la décision de la Plénière d'adopter la proposition d'assurer le suivi des recommandations spécifiques du CSA en 2019:

- Le MSC a reconnu et souligné la satisfaction d'être parvenus à une compréhension commune et partagée du mécanisme novateur de suivi du CSA et de son rôle dans la promotion de la responsabilisation et le partage des pratiques exemplaires à tous les niveaux, tel que décrit dans l'évaluation du CSA. C'est dans cet esprit que le MSC a félicité ce Cadre de décision, qui favorisera ce mécanisme novateur grâce à une première expérience pilote de suivi de recommandations politiques spécifiques. Ces recommandations reflètent des contributions importantes et des solutions potentielles pour mettre fin à la faim et appuyer la réalisation du droit à l'alimentation.

- Le moment est opportun de faire le point sur les questions ayant un impact profond sur les moyens d'existence des petits exploitants - y compris les investissements, les marchés et l'élevage – car nous entrons dans la Décennie de l'agriculture familiale et la Déclaration des droits des paysans et autres personnes travaillant dans les zones rurales devrait être adoptée sous peu. Cet exercice offre donc l'occasion de contribuer à une compréhension commune des questions clés ayant un impact sur la manière de mieux soutenir les petits exploitants et de garantir des systèmes alimentaires socialement et économiquement équitables. Nous attendons avec intérêt les contributions des États membres à ce processus, et nous nous réjouissons de l'occasion d'y collaborer.

Toutes les activités et les contributions sont documentées sur le site Web du MSC: http://www.csm4cfs.org/fr/working-groups/monitoring/

Le Rapport Indépendant du MSC sur l'utilisation et la mise en œuvre des Directives sur le droit à l'alimentation est disponible ici : http://www.csm4cfs.org/wp-content/uploads/2018/10/FR-CSM-LR-2018-compressed.pdf

Objectifs de développement durable (ODD)

Le Groupe de travail du Mécanisme sur les ODD a achevé la rédaction de la deuxième contribution du CSA au Forum Politique de Haut Niveau (FPHN) de 2018 et contribué à la rédaction de sa troisième contribution pour 2019. Néanmoins, le CSM a souligné que le CSA à New York devait mener des activités de plaidoyer plus nombreuses et plus vigoureuses pour faire en sorte que la contribution du CSA au Forum de haut niveau soit dûment prise en compte dans la déclaration ministérielle et mieux entendue dans le contexte de la session du Forum politique de haut niveau lui-même.

Activités du MSC

Trois réunions ouvertes ont été tenues pour

finaliser les contributions du CSA au Forum HPLF 2018 et commencer la préparation de la contribution pour 2019. Le MSC a participé et contribué de manière substantielle à ces réunions et documents.

Positions clés et problèmes cruciaux

- Les discussions dans le cadre de ce processus reflétaient généralement l'image globale des clivages dans d'autres domaines. Toutefois, comme il ne s'agit pas d'un processus de négociation, les controverses ont tendance à être réglées en se référant aux termes convenus par le CSA.

- Les contributions du CSA au HLPF ont été versées en juillet, mais il est difficile de voir un impact significatif de cette contribution dans la Déclaration ministérielle 2018 du HLPF.

Situation avant le CSA 45

Le Groupe de travail du MSC sur les ODD a eu l'occasion de discuter de ses suggestions au Forum du MSC concernant la suite à donner au processus de reporting du CSA vis-à-vis du Forum de Haut Niveau Politique en général, évaluant les expériences des années passées et prenant en compte les résultats de le SOFI 2018. Il a également préparé les contributions spécifiques au débat sur les contributions du CSA au HLPF en 2019.

Séance Plénière du CSA 45, octobre 2018

Le Mécanisme de la société civile et des peuples autochtones s'est félicité du document CSA : « Le CSA et le programme 2030: contributions au forum politique de haut niveau – projet de décision », nous remercions le facilitateur de ce groupe de travail pour le travail accompli.

Dans le même temps, le MSC a demandé à la présente séance plénière d'examiner la possibilité d'actualiser la formulation convenue à l'ONU, afin que le document CFS/2018/45/7 « Projet de contribution du CSA au forum politique de haut niveau 2019 – Examen de développement durable » fasse référence aux "peuples autochtones" et non aux "populations autochtones", comme convenu dans la Déclaration sur les droits des peuples autochtones, rappelant que son article 42 dispose

[NOTE DE LA TRADUCTION : ce point ne concerne que la version ESPAGNOLE du document, la version française utilisant déjà la formulation « peuples autochtones »

Toutes les activités et les contributions sont documentées sur le site Web du MSC: http://www.csm4cfs.org/fr/working-groups/sdg/

Informations récentes concernant :

L'urbanisation et la transformation rurale

L'axe de travail prévoyait deux réunions intersessions et une réunion publique pour le premier semestre de 2018. Le groupe de travail du MSC a fait des commentaires sur les grandes lignes du premier événement, mais le CSA a ensuite annulé les deux événements en raison d'un manque de financement. En septembre, toutefois, il a été annoncé que les fonds étaient assurés et que les deux manifestations intersessions devaient avoir lieu en novembre 2019 et février 2019. Le premier événement porte sur "Les impacts de l'urbanisation et de la transformation rurale sur la sécurité alimentaire et la nutrition des groupes à faibles revenus" et le second sur "Promouvoir l'engagement et l'emploi des jeunes et des femmes dans les systèmes alimentaires à travers le spectre rural-urbain». Après ces deux manifestations

parallèles, le CSA sera appelé à décider de la manière de donner suite à ses travaux dans ce domaine. Va-t-il s'engager dans un processus de convergence pour obtenir un résultat politique significatif? Va-t-il laisser tomber la question sans aucun exercice de convergence des politiques? Va-t-il fusionner ce sujet dans l'un des nouveaux axes de travail possibles du prochain plan de travail pluriannuel 2020-2023?

Le Groupe de travail du Mécanisme continue de plaider en faveur d'un résultat politique substantiel pour ce processus et a également défini sa propre vision stratégique et ses propres attentes sur cette question.

Toutes les activités et les contributions sont documentées sur le site Web du MSC : http://www.csm4cfs.org/fr/working-groups/urbanization-and-rural-transformation/

Agroécologie

Le Groupe de travail du MSC sur l'agroécologie s'est activement employé à soumettre des contributions substantielles aux consultations en ligne du Groupe d'experts de haut niveau sur la portée du rapport et le rapport zéro du Groupe d'experts de haut niveau sur « Les approches agroécologiques et autres innovations pour une agriculture et des systèmes alimentaires durables qui améliorent la sécurité alimentaire et la nutrition ».

En dehors des consultations électroniques du Groupe d'experts de haut niveau, il n'y a pas eu de discussion officielle au sein du CSA sur l'agroécologie au cours des premiers mois de 2018. Cependant, le Symposium de la FAO sur l'agroécologie en avril et son adoption par le Comité de l'agriculture de la FAO au début octobre ont défini l'orientation et l'environnement du processus du CSA en 2019.

Le groupe de travail du MSC sur l'agroécologie a saisi l'occasion du Forum du CSM pour commencer à discuter de sa stratégie à l'égard de ce processus et organiser ses commentaires sur le projet zéro du rapport du Groupe d'experts de haut niveau qui a été présenté en novembre 2018. Au cours des prochains mois, le Groupe de travail du MSC participera aux discussions sur le plan de travail pluriannuel afin de s'assurer qu'un processus d'élaboration de politiques significatives avec des résultats substantiels fera suite au lancement du rapport du Groupe d'experts de haut niveau, en juillet 2019. Le GT s'est également engagé à commencer à rédiger sa propre vision et ses propres attentes à l'égard du processus politique.

Toutes les activités et les contributions sont documentées sur le site Web du MSC : http://www.csm4cfs.org/fr/working-groups/agroecology/

Rapport du HLPE sur les partenariats multipartites

Le GT du MSC sur la Gouvernance alimentaire mondiale a rédigé et soumis un commentaire sur l'avant-projet du rapport HLPE « Le Partenariats Multipartites pour le financement et l'amélioration de la sécurité alimentaire et la nutrition dans le cadre du Programme de développement durable à 'horizon 2030 » et a préparé une déclaration préliminaire pour son lancement le 27 juin. La principale discussion autour de ce rapport portera sur la valeur et l'ambiguïté des partenariats multipartites dans le domaine de la SAN, ainsi que sur la question de savoir s'il y aura convergence des politiques

et de quel type de convergence il s'agira. Lors de la session plénière du CSA d'octobre 2018, les traductions du rapport complet n'étaient malheureusement pas encore disponibles en raison du manque de fonds.

Séance Plénière du CSA 45, octobre 2018

Le Groupe de travail du Mécanisme a rappelé à la Plénière que sans la traduction des rapports, il n'est pas possible de s'engager de manière significative dans un débat politique sur les conclusions et l'analyse du rapport du Groupe d'experts de haut niveau. Néanmoins, le GT a formulé quelques observations préliminaires suggérant au CSA d'axer les travaux futurs sur ce sujet sur les questions suivantes :

1. Combler le manque de données probantes indépendantes sur la contribution des partenariats multipartites à la SAN et au Droit à l'alimentation (DàA)

2. Explorer comment répondre à la nécessité d'établir un cadre politique pour s'assurer que les partenariats multipartites contribuent efficacement à la réalisation du DàA.

A cet égard, le MSC a souligné les questions suivantes :

- **Qui sert les intérêts de qui ?** Dans sa définition des partenariats multipartites, le rapport continue de confondre les intérêts « collectifs » (les intérêts des membres d'un partenariat multipartite donné) et les intérêts « publics », même s'il en souligne les dangers. En ce qui concerne le financement, bien qu'un financement mixte puisse effectivement servir de levier, les faits montrent qu'il ne se concentrent généralement pas sur les populations plus défavorisé, car ces financements ne conviennent pas aux pays à faible revenu – c'est à dire les États dans lesquels résident la majorité des personnes les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire dans le monde.

- **Comment aborder les déséquilibres de pouvoir et les conflits d'intérêts ?** Ces problèmes ne peuvent être surmontés en améliorant simplement les conditions de participation des partenaires les plus faibles au sein des partenariats multipartites, sans intégrer les dimensions économiques, organisationnelles et politiques du pouvoir.

- **Qui rend des comptes à qui ?** La définition de l'obligation de rendre des comptes adoptés dans le rapport n'adopte pas une approche de la responsabilité fondée sur les droits humains (telle qu'elle a été

adoptée dans le Cadre stratégique GSF du CSA) selon laquelle les États, en tant que porteurs de devoirs, sont responsables vis-à-vis de leurs citoyens porteurs de droits. Il ne traite pas non plus de la manière dont d'autres parties (entreprises, universités, institutions internationales, ONG) peuvent être tenues pour responsables. Ces trois participants sont des acteurs distincts et ne peuvent être considérés comme des partenaires égaux dans la planification du partenariat multipartite.

Enfin, le MSC a proposé que le Bureau du CSA, en collaboration avec le Groupe Consultatif (GC) du CSA, assure le suivi de ce rapport du Groupe d'experts de haut niveau une fois qu'il aura été traduit.

Toutes les activités et les contributions sont documentées sur le site Web du MSC : http://www.csm4cfs.org/fr/working-groups/global-food-governance/

Promouvoir la diffusion, l'utilisation, l'application et le suivi des recommandations et directives du CSA

Contributions des OSC au suivi du CSA à propos des Directives sur le droit à l'alimentation

Contributions des OSC au suivi du CSA à propos des Directives sur le droit à l'alimentation
Partout dans le monde, les organisations de la société civile ont déployé des efforts considérables pour contribuer aux préparations de la manifestation thématique mondiale organisée par le CSA consacrée au suivi de l'utilisation et de l'application des Directives sur le droit à l'alimentation. L'on peut notamment citer la promotion et la participation aux manifestations nationales sur le suivi du droit à l'alimentation qui se sont déroulées de janvier à juin 2018 au Népal, au Bangladesh, au Burkina Faso, en Sierra Leone, au Malawi, en Colombie, au Brésil, en Allemagne et en Suisse ; la promotion et la participation aux manifestations régionales organisées dans la Communauté des pays de langue portugaise ou l'Union européenne ; et l'organisation, à Rome, d'un atelier portant sur le suivi à l'échelle mondiale en coopération avec les Amis du droit à l'alimentation basé à Rome. L'ensemble des rapports des réunions a été envoyé et intégré au document de contexte du CSA préparé dans l'optique de la manifestation thématique mondiale qui aura lieu pendant la session plénière.

De plus, ces organisations ont réalisé un grand effort pour rédiger un rapport indépendant qui représente la contribution de la société civile à la manifestation thématique mondiale organisée par le CSA consacrée au suivi de la mise en œuvre au niveau national des Directives sur le droit à l'alimentation. Ce rapport est le fruit d'un processus profondément participatif tenu sur une période de dix mois. Il s'appuie sur une large consultation qui a été menée auprès des mouvements sociaux, des peuples autochtones, des femmes et des hommes produisant des aliments à petite échelle, et autres organisations de la société civile du monde entier, à propos de l'utilisation et de la mise en œuvre des Directives sur le droit à l'alimentation

afin que ces groupes expriment leurs opinions sur la mise en œuvre des Directives et fassent part de leurs expériences concernant l'utilisation de celles-ci ainsi que les défis rencontrés au niveau national.

Les grandes lignes et la structure du rapport ont été définies et convenues à travers une consultation mondiale organisée en mars 2018 par le Groupe de travail du MSC sur le suivi. Les informations ont aussi été rassemblées à travers la participation et les conclusions des réunions préparatoires de la société civile aux conférences régionales de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Afrique, le Proche Orient et l'Afrique du nord ainsi que l'Europe. Par ailleurs, des consultations mondiales ont également été organisées dans le cadre du Forum social mondial (Brasilia, mars 2018), de la Commission de la condition de la femme (New York, mars 2018) et du Forum politique de haut niveau visant à évaluer les progrès vers les ODD (New York, juillet 2018). En plus que les contributions et les consultations des groupes, le rapport reprend les contributions d'individus et de communautés issus de tous les continents et de tous les secteurs. Le rapport indépendant des OSC sera présenté lors de la manifestation thématique mondiale du CSA qui il a eu lieu pendant la session plénière.

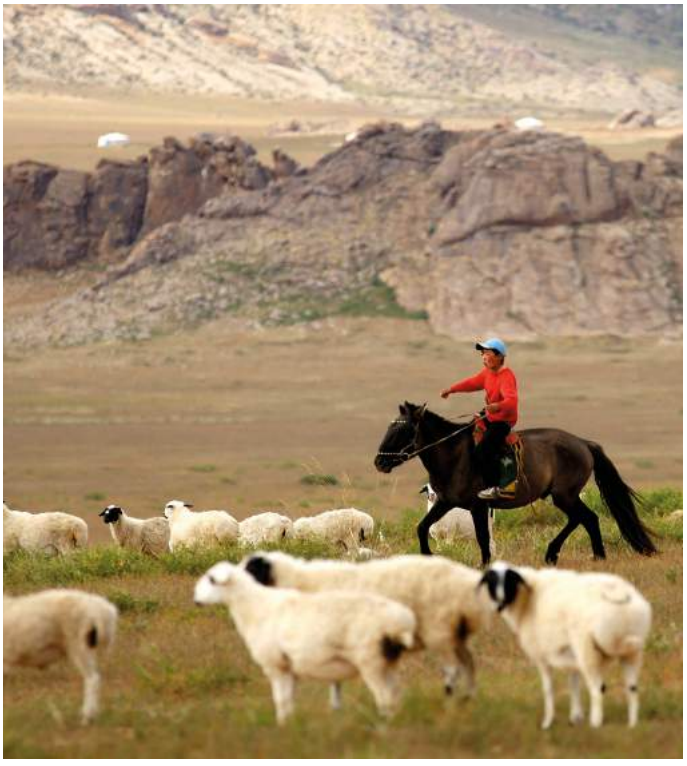

Autres activités visant à promouvoir l'utilisation et l'application des résultats du CSA en matière de politiques

Les organisations participant au MSC continuent à se mobiliser pour promouvoir de différentes façons sur l'utilisation, l'application et le suivi des résultats du CSA en matière de politiques, et ont, cette année, mis un accent particulier sur les Directives sur le droit à l'alimentation, tel que décrit plus en haut. Dans les régions et les pays où opèrent ces organisations, les secteurs du MSC ont pris part à plusieurs activités visant à promouvoir l'articulation d'acteurs issus des organisations de la société civile, des mouvements sociaux de base, des peuples autochtones, des gouvernements, des instituts scientifiques, du monde académique ainsi que des organisations multilatérales, dans le but de renforcer la diffusion, l'utilisation et l'application des politiques résultant des débats et délibérations menés par le CSA.

Des activités menées dans la plupart des régions ont porté sur la promotion et le suivi de la mise en œuvre des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts, ainsi que sur la réalisation d'actions de formation en lien avec ce document. En Colombie, plus particulièrement, les Directives ont servi de document de base venant étayer le processus complexe et sensible de négociation de paix.

En Afrique centrale et de l'Ouest, les organisations participant au MSC ont rencontré les gouvernements nationaux et régionaux pour rappeler à ces acteurs leurs obligations de remplir les engagements pris à l'échelle internationale et garantir que les citoyen-ne-s jouissent d'une alimentation et d'une eau adéquate, sûre et abordable. À ce titre, le membre du Comité de coordination du MSC dans la région a participé à la réunion du Conseil des Ministres de l'agriculture d'Afrique centrale, à Libreville (Gabon). Les organisations nationales de la région œuvrent ensemble à garantir que les travailleuses et les travailleurs du secteur de l'agriculture et de l'alimentation puissent

exercer leurs droits humains fondamentaux et de travailleurs à former des syndicats et à engager des négociations collectives pour améliorer leurs conditions de vie et de travail ; parallèlement, ces organisations ont conduit beaucoup d'activités nationales et régionales comptant avec la participation de la société civile dans des pays comme la Sierra Leone, le Niger ou le Sénégal. La quasi-majorité des organisations participant au MSC dans la région ont réalisé des actions au niveau national. Parmi ces actions, citons la formation, l'aide à la construction de plates-formes multi-acteurs, l'analyse de la cohérence des législations foncières, etc. S'agissant plus particulièrement de l'Afrique de l'Ouest, les organisations participant au MSC qui ont négocié de façon active les recommandations du CSA en matière de politiques « Établir un lien entre les petits exploitants et les marchés » sont à présent engagées dans un projet FAO/OSC visant à élaborer des méthodes participatives pour recenser les données relatives aux marchés territoriaux ; elles organiseront à ce titre une consultation régionale africaine.
En Amérique latine, les organisations participant au MSC ont insisté sur la nécessité que les pays adoptent des politiques différenciées et inclusives visant à renforcer l'agriculture familiale, les paysan-ne-s, les peuples autochtones et la pêche artisanale, en mettant l'accent sur la jeunesse et la question du genre, ce-ci, dans le but de surmonter la faim et de garantir la sécurité et la souveraineté alimentaire grâce à un modèle de développement rural durable et solidaire. Une articulation solide a été engagée avec les bureaux régionaux de la FAO et du FIDA, ainsi que d'autres acteurs, concernant l'élaboration de documents, d'études, d'activités, de propositions et d'actions concrètes, ainsi qu'il a également été convenu au cours de la consultation régionale de la 35ème Conférence de la FAO.

Plusieurs forums sur la sécurité et la souveraineté alimentaire et la nutrition, réunissant mouvements sociaux, organisations de la société civile et chercheurs, ont été organisés au niveau municipal et national. Les universités nationales ont participé aux réflexions politiques afin de renforcer les alliances avec différents acteurs. Les résultats du CSA en matière de politiques ont été mis en avant, particulièrement les recommandations en matière de politiques « Développement agricole durable au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition : quels rôles pour l'élevage ? » et celles visant à « Établir un lien entre les petits exploitants et les marchés ». Parmi les réunions, celle qui s'est déroulée à Buenos Aires, en mai 2018, a réuni des pastoralistes et d'autres organisations de la société civile venant de Patagonie, de la région andine, de la région « Chaqueña » en Argentine, du Chaco du Paraguay, de Bolivie et du Pérou. En outre, une consultation de la société civile s'est tenue à Kuna Yala, au Panama (janvier 2018) tandis que la société civile a participé à la rencontre régionale de la FAO sur l'île de la Jamaïque (mars 2018) où les résultats du CSA en matière de politiques et les processus en cours furent abordé dans les discussions.

En Asie, ce sont des activités et des techniques agricoles plus pratiques qui ont été encouragées ainsi que l'échange de connaissances entre paysan-ne-s en tant que voie pour concrétiser le droit et l'accès à l'alimentation et à la nutrition. Les organisations participant au MSC ont mis en commun leurs connaissances sur les résultats du CSA en matière de politiques dans le cadre d'actions visant à promouvoir

la culture alimentaire traditionnelle, les pratiques liées à la santé, les semences et l'agriculture familiale. Les femmes et les hommes pratiquant l'agriculture dans plusieurs pays de la région ont échangée leurs connaissances dans ces domaines, et celles-ci sont également disséminées auprès des écoliers et des jeunes. Ces efforts s'inscrivent dans l'utilisation du concept de processus de développement impulsé par les populations au moment d'élaborer le travail des organisations. Ce processus a connu une belle réussite si bien que de nombreuses communautés en Indonésie, au Sri Lanka et en Inde ont pu obtenir un important succès grâce à un plus grand nombre d'initiatives émanant des dirigeants des communautés locales.

Dans la région d'Asie occidentale et du Maghreb, plusieurs ateliers d'information et de sensibilisation ont été mené sur les droits fonciers (en utilisant les Directives volontaires sur la gouvernance des régimes fonciers) ainsi que sur le Cadre d'action pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées. En mars 2018, les organisations participant au MSC ont également organisé un atelier régional important, sous le patronage du Ministre libanais de l'agriculture, auquel participèrent des organisations de la société civile (membres du MSC) issues de onze pays de la région ainsi que les représentants des gouvernements de six pays en conflits (Irak, Yémen, Palestine, Mauritanie, Soudan et Liban). L'objectif principal était de sensibiliser les participants au Cadre d'action du CSA pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées ainsi que d'encourager sa diffusion et sa mise en œuvre par tous les acteurs.
En avril 2018, la Jordanie a accueilli un atelier multi-acteurs intitulé « Faire face aux implications des crises prolongées sur la sécurité alimentaire et la nutrition ». Cette réunion s'est déroulée sous le patronage des Ministres jordaniens de l'agriculture et de l'environnement. Son principal objectif était d'inviter les différents acteurs de Jordanie à discuter des meilleures politiques et des meilleurs principes permettant de répondre à l'insécurité alimentaire pendant les conflits, ainsi que de présenter le Cadre d'action du CSA pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées et d'encourager son utilisation. Soixante-quinze participants, représentant les institutions gouvernementales, les organisations régionales et intergouvernementales, les organisations de la société civile nationales, régionales et internationales, les bailleurs de fonds, les partenaires de la coopération en faveur du développement, les instituts académiques et le secteur privé, ont pris part aux discussions.

En Europe, les résultats et les thématiques du CSA en matière de politiques ont été intégrés aux travaux et aux positions de CONCORD, la confédération européenne des ONG d'urgence et de développement. Plusieurs manifestations visant à pousser en faveur de la mise en œuvre des Directives sur le droit à l'alimentation ont été organisées. Le MSC a fourni une analyse approfondie des violations du droit à l'alimentation en Europe contenant des contributions spécifiques d'agriculteurs, de réseaux de lutte contre la pauvreté et de défense des droits humains. Les délégué-e-s du MSC dans la région ont maintenu un contact permanent avec la Commission européenne et le Parlement européen. Suite à la présidence estonienne de l'UE lors de la 44ème session plénière du CSA, l'un des facilitateurs du MSC a été invité à participer à une conférence régionale à Mare Balticum (Estonie) pour y prononcer un discours sur la concentration de pouvoir au sein des chaînes alimentaires.
À l'échelle internationale, les résultats du CSA en matière de politiques ont été utilisés pour soutenir le processus de négociation relatif à l'adoption d'une Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et des autres personnes vivant dans les zones rurales, dans le cadre duquel un bon nombre des organisations participant au MSC se sont également engagées à Genève. Cela a aussi été le cas pour le Forum politique de haut niveau sur les Objectifs de développement durable, tenu en juillet 2018.
Les médias sociaux ont été utilisée pour faire connaître les résultats du CSA ainsi que les activités du MSC, d'une sorte qu'ont pu atteindre à un public plus large.

Questions relatives à l'organisation du MSC

Composition du CC d'octobre 2017 à octobre 2018

Le Comité de coordination (CC) est l'organe directeur du Mécanisme, ce qui signifie que toutes les décisions politiques pertinentes au sein du Mécanisme, sur les questions internes et externes, doivent être prises par le CC. Les membres du Comité de coordination sont chargés de faciliter les voix des 11 secteurs sociaux et des 17 sous-régions dans le travail de gouvernance du MSC. Les membres du Comité de coordination sont donc des points focaux qui facilitent une communication bidirectionnelle continue entre Rome et les pays ainsi que dans l'autre sens. Le CC est renouvelé tous les deux ans et le prochain renouvellement est prévu pour octobre 2019. 20 femmes et 19 hommes composent le CC actuel. S'il va plait de trouver dans le tableau ci-après la composition du Comité de coordination du MSC pour la période octobre 2017-octobre 2018.

Nom	Organisation	Pays	Secteur
Ramona Duminicioiu	LVC	Roumanie	Petits paysans et agriculture familiale
Kannaiyan Subramaniam	LVC	Inde	Petits paysans et agriculture familiale
Alberto Broch	COPROFAM	Brésil	Petits paysans et agriculture familiale
Rony Joseph	FIMARC	Inde	Petits paysans et agriculture familiale
Maria Teresa Alvarez	WAMIP	Argentine	Pastoralistes
Hindou Oumarou Ibrahim	WAMIP	Tchad	Pastoralistes
Christiana Louwa	WFFP	Kenya	Pêcheurs
Editrudith Lukanga	WFF	Tanzanie	Pêcheurs
Adwoa Sakyi	UITA	Ghana	Travailleurs de l'agriculture et de l'alimentation
Paulomee Mistry	UITA	Inde	Travailleurs de l'agriculture et de l'alimentation
Christiane Costa	HIC	Brésil	Populations urbaines en situation d'insécurité alimentaire
Isabel Alvarez	Urgenci	Spain	Consommateurs
Danilo Perez	Consumers International	El Salvador	Consommateurs
Saul Vicente Vazquez	CITI	Mexique	Peuples autochtones
Ali Aii Shatu	MBOSCUDA/IPACC	Cameroun	Peuples autochtones
Margarita Gomez	LVC	Argentine	Jeunes
Nasmin Choudhury	WFF	Inde	Jeunes
Iridiani Seibert	LVC	Brésil	Femmes
Azra Sayeed	International Women Alliance	Pakistan	Femmes
Rhoda Gueta	Asian Peasant Coalition	Philippines	Sans-terre
Jamal Tabla Alamleh	Land Research Center	Palestine	Sans-terre
Joana Dias	Redsan - CPLP Actuar	Portugal	ONG
Martín Drago	Amis de la Terre	Uruguay	ONG

Nom	Organisation	Pays	Sous-région
Nettie Wiebe	Union nationale des fermiers/LVC	Canada	Amérique du Nord
Antonio Gonzalez	Maela	Guatemala	Amérique centrale et Caraïbes
Grabiela Cruz	Fenacopec/WFF	Équateur	Région andine
Rodolfo Gonzalez Greco	CLOC/LVC	Argentine	Cône Sud
Thierry Kesteloot	Oxfam Solidarite	Belgique	Europe de l'Ouest
Elene Shatberashvili	Biological Farmer Association Elkana/LVC	Géorgie	Europe de l'Est
Said Khairallah	Fédération Nationale du Secteur Agricole (FNSA)	Maroc	Afrique du Nord
Nathanael Buka Mupungu	Propac	République démocratique du Congo	Afrique centrale
Justus Lavi	Kenya Small Scale Farmers Forum (KESSFF)	Kenya	Afrique de l'Est
Nadjirou Sall	ROPPA	Sénégal	Afrique de l'Ouest
Kurniawan Sabar	Institute for National ans Democracy Studies (INDIES)	Indonésie	Asie du Sud-Est
Mariam Aljaajaa	Arab Network for Food Sovereignty	Jordanie	Asie occidentale
Carl Hutchby	Poutini Waiora/CITI	Nouvelle Zélande	Australasie
Gilles Parzy-Tehau	Poet.com	Polynésie française	Pacifique

Le nom complet des organisations participantes au MSC est disponible à la fin du rapport dans la section "Acronymes"

Les membres du Comité de coordination du MSC sont appelés chaque année à rendre compte des travaux réalisés dans leur propre secteur social ou sous-région, dans le cadre de l'exercice interne de redevabilité du MSC.

Les membres du CC du MSC ont des responsabilités vis-à-vis des processus du CSA et de leur rôle de direction politique pour l'ensemble du MSC, mais un bon nombre d'entre eux jouent un rôle de coordonnateurs ou de facilitateurs des Groupes de travail sur les politiques du MSC, en tant que membres du Groupe Consultatif du MSC, du groupe de travail sur les Finances ou du groupe de travail ad hoc interne du MSC.

La section suivante présente une synthèse des principales activités, discussions et décisions menées par les membres du Comité de coordination au cours de la période 2017-2018.

Principales discussions et décisions du CC au cours de la période 2017-2018, y compris le changement de nom

Dans le 2018, le CC a maintenu sa pratique de tenir deux réunions annuelles, malgré les défis financiers auxquels le Mécanisme a été confronté au cours du premier semestre de l'année 2018. Les discussions et les décisions prises par le CC au cours des deux réunions et au cours des mois qui ont suivi ont été importantes et visaient à renforcer le MSC en tant qu'espace qui rassemble les voix des personnes les plus touchées par l'insécurité alimentaire et la malnutrition mais aussi celles des personnes qui, dans le monde, contribuent le plus à la sécurité alimentaire

et la nutrition au sein du CSA. Nous rendons compte ci-après de certaines des discussions et décisions les plus importantes prises par le Comité de coordination au cours de la période 2017-2018.

Nouveau groupe de travail stratégique sur la gouvernance alimentaire mondiale

Le CC a décidé en octobre 2017 de créer un nouveau groupe de travail du MSC sur la gouvernance de l'alimentation afin de soutenir le Comité de coordination, le Groupe consultatif et les autres GT du MSC de manière transversale sur les questions relatives au rôle du CSA dans l'architecture globale de la gouvernance de l'alimentation. Dans ce contexte, le GT a reçu la mission d'élaborer une approche proactive des questions critiques suivantes : a) Le rôle du CSA dans la gouvernance de l'alimentation et de la nutrition et ses liens avec les autres espaces et institutions de nature normative ainsi qu'avec les autres instances, plateformes et initiatives internationales ; b) Le rôle du CSA et ses liens avec les autres niveaux de gouvernance de l'alimentation et de la nutrition, notamment aux niveaux régional et national, et les institutions et processus connexes ; c) Les bases des droits humains sur lesquelles repose le CSA, en mentionnant particulièrement mais pas exclusivement le droit à une alimentation alimentaire et à la nutrition dans le contexte de l'indivisibilité de l'ensemble des droits humains ; d) Les défis liés aux conflits d'intérêts au sein du CSA et l'exploration des manières possibles permettant de les aborder. Le GT a soutenu également le Comité de coordination et le Groupe consultatif pour répondre aux points sélectionnés du processus de suivi de l'évaluation du CSA liés aux points précédents. En outre, le GT est également chargé du suivi sur l'axe de travail du CSA lié au Rapport du HLPE sur les « Partenariats multipartites visant à financer et améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition dans le cadre du Programme de développement à l'horizon 2030 » et facilitera la contribution du MSC au processus qui en émanerait. Si nécessaire, un sous-groupe pourrait être établi pour aborder cet axe de travail.

Décision de modifier le nom du MSC

Le Comité de coordination a décidé d'approuver par consensus, après une période de réflexion et de dialogue au sein du CC, la requête présentée en octobre 2017 par le secteur social des peuples autochtones pour la modification du nom du MSC. Le Mécanisme s'appellera désormais "Mécanisme de la société civile et des peuples autochtones pour les relations avec le CSA". Ce consensus a été formellement validé lors de la réunion du CC en octobre 2018 et partagé avec les organisations participantes du MSC lors du Forum du MSC du même mois.

Le Comité de coordination a pris en considération le fait que les peuples autochtones ont lutté pendant plusieurs décennies afin d'être reconnus dans leur identité en tant que peuples autochtones par les Nations Unies (ONU) et ont été reconnus par l'ONU, par exemple par la création de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones, l'adoption de la Déclaration sur les droits des peuples autochtones ainsi que l'existence du Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones ou encore un Rapporteur spécial sur les droits des peuples autochtones. Le débat qui a eu lieu par la suite au sein du CC a établi que la proposition des peuples autochtones de modifier le nom du Mécanisme de manière à reconnaître explicitement leur identité en tant que partie intégrante du Mécanisme été justifiée et bienvenue. Toutes les parties prenantes du Mécanisme ont convenu que les peuples autochtones possèdent

une identité qui va au-delà du concept de « société civile ». Leur lutte pour faire reconnaître leur identité devrait être reconnue et pleinement soutenue par le Mécanisme. Les peuples autochtones se sont battus pendant des siècles, de génération en génération, pour défendre leurs territoires, leurs cultures et leurs identités. Cette demande ne concerne donc pas seulement la participation des peuples autochtones au Mécanisme, mais aussi la reconnaissance politique de leurs luttes pour leur identité en tant que peuples autochtones.

Stratégie de communication

En octobre 2017, le Comité de coordination a approuvé une note conceptuelle détaillée sur la communication qui jetterait les bases d'une stratégie de communication interne et externe du MSC. En sa qualité d'espace de facilitation, le MSC est confronté à de multiples défis et opportunités : la communication en fait partie. Comment améliorer et faire un meilleur usage de la communication à l'intérieur et à l'extérieur du MSC afin de renforcer, au sein du CSA, les voix et les revendications des personnes les plus affectées par l'insécurité alimentaire, qui sont celles, souvent, qui contribuent le plus à la sécurité alimentaire et à la nutrition à l'échelle mondiale ? Comment y parvenir en respectant le mandat et la nature mêmes du MSC ? Comment forger une stratégie de communication souple en mesure de permettre au MSC de réagir rapidement aux enjeux politiques urgents et émergents au sein du CSA ?

Ces dernières années, le MSC a évolué et amélioré ses capacités en termes de communication. Sa légitimité, son expertise et son engagement sont aujourd'hui connus, reconnus et parfois même remis en question par les membres et participants du CSA. Simultanément, alors qu'il a été le témoin de cette évolution constante, le MSC a réalisé une auto-évaluation de la nécessité de traiter certains défis sous-jacents touchant à son travail et son flux de communication. La communication est un élément charnière pour faire du MSC un espace dynamique, solide, stratégique, utile, efficace, enrichissant et vivant. Pour cette raison, la CC a décidé d'initier une réflexion collective sur cette question en rédigeant des orientations stratégiques en mesure de renforcer le MSC et d'encourager un engagement plus profond de la part de ses organisations participantes.

Dans le prolongement de l'adoption de la présente note d'orientation, le Comité de coordination a également élaboré et adopté en juillet 2018 une Stratégie de Communication externe pour la CSA 45 dans le but de renforcer de manière significative la capacité du MSC à défendre le CSA dans son ensemble, son approche fondée sur les droits humains, la nature inclusive, participative et transparente des processus de convergence politique, ses rôles essentiels de coordination et cohérence politiques mondiales, son utilisation et son suivi ainsi que la durabilité financière des politiques et des résultats.

Processus d'évaluation du MSC

Comme prévu dans le document fondateur du MSC, une première évaluation indépendante du MSC a été réalisée en 2013/2014 et ses résultats ont été présentés et débattus au CC en juillet 2014. Vous pouvez consulter le rapport complet ici.

L'exercice a été jugé très utile pour le développement du Mécanisme et, par conséquent, une deuxième évaluation a été prévue pour 2017-2018. Lors de la réunion du CC en mai 2017 il y a eu une première discussion sur la portée du domaine d'application et les thématiques de cette évaluation, tandis que la réunion du CC en octobre 2017 a convenu sur une Note conceptuelle pour sa mise en œuvre ultérieure, en 2018.

L'évaluation été réalisée avec le but d'évaluer le fonctionnement du MSC en accord avec son document fondateur, ses principes directeurs, son mandat et ses fonctions. L'évaluation a évalué les forces et les faiblesses, les défis et les potentiels du MSC dans trois domaines : la dimension interne, la dimension externe et la dimension «visionnaire», comme indiqué en détail dans la section sur le domaine d'application. L'évaluation a porté particulièrement sur les trois dernières années, depuis la première évaluation du MSC réalisée en 2014. Les résultats de cette évaluation indépendante, que ils ont été abordé par le Comité de Coordination en octobre 2018 et partagez avec le Forum du MSC au course de le même mois, fourniront au MSC des idées et des orientations significatives afin de lui permettre de réfléchir sur l'espace qu'il veut occuper et comment il veut avancer en vue de devenir aussi efficace que possible dans ses futurs travaux en relation avec le Comité des Nations Unies sur la Sécurité alimentaire mondiale.

Les évaluateurs ont présenté une première version de la synthèse exécutive lors de la réunion du Comité de coordination en juillet 2018. La version finale de l'évaluation du MSC a été présenté lors de la réunion du CC et le Forum du MSC en octobre 2018. La version finale est désormais disponible sur le site Web du MCS, au lien suivant :
http://www.csm4cfs.org/wp-content/uploads/2018/02/Rapport-dEvaluation-du-MSC-2018-ilovepdf-compressed.pdf

En 2019, le Mécanisme examinera les conclusions et recommandations du rapport d'évaluation indépendante et élaborera une réponse à celles-ci.

Réunions de secteurs et suivi : réunion du secteur des jeunes ; document de vision pour les femmes ; construction d'un nouveau secteur pour les communautés en situation de crise prolongée, les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur de leurs propres pays

Au cours de la période 2017-2018, le Mécanisme a progressé dans plusieurs processus internes, notamment le renforcement du Secteur social "Jeunes", la mise en œuvre du plan de travail du secteur social "Femmes" et la création d'un nouveau secteur social pour les communautés vivant en situation de crise prolongée, les réfugiés et les personnes déplacées dans leur pays.

Réunion du secteur social « Jeunes » (6-7 décembre 2017, Rome)

Le secteur social "Jeunes" du MSC s'est réuni à Rome en décembre pour une réunion de deux jours. Une vingtaine de participants ont assisté à la réunion dans le but de : a) discuter et identifier les éléments clés de la vision du secteur social "Jeunes" ; b) discuter et élaborer un plan de travail pour 2018 ; c) sélectionner les deux membres du secteur social "Jeunes" devant siéger au Comité de coordination (2017-2019).

Les participants ont souligné leur engagement à créer, par le biais du MSC, un espace qui leur permettra de mieux soutenir leurs luttes et d'assurer un meilleur engagement des jeunes présents dans tous les secteurs sociaux, grâce à leurs connaissances traditionnelles et leurs moyens de subsistance. Ils ont fait remarquer avec force dans leurs discussions que la jeunesse est un organisme hétérogène et qu'elle implique donc une pluralité de conceptions, d'expériences, de connaissances et d'attentes vis-à-vis de l'avenir. Ils ont également évalué positivement la réunion du secteur social en tant qu'outil de renforcement des capacités des jeunes pour s'assurer que leurs voix sont entendues afin de s'attaquer aux causes profondes de leurs luttes locales. Margarita Gomez (LVC) et Nasmin Choudhury (WFF) ont été choisies par le secteur social "Jeunes" comme nouveaux membres du CC pour la période 2017-2019. Actuellement, le secteur social est en train d'élaborer son propre document de vision afin d'éclairer tous les processus d'élaboration de politiques du MSC. Parmi les demandes qui sont ressorties de la réunion, les points clés suivants ont été évoqués:

- L'agroécologie comme proposition alternative au modèle actuel de production et de consommation, mais aussi comme mode de vie, comme moyen de prendre soin de la santé des êtres humains, comme réponse au changement climatique, comme moyen d'intégrer les connaissances et les pratiques ancestrales.

- Le besoin de processus d'éducation et de formation à la base, enracinés dans une approche participative et inclusive pour former des leaders communautaires.

- L'importance cruciale d'assurer l'accès, le contrôle, les droits et le régime foncier sur les ressources naturelles (terres et eaux) et la nécessité d'une législation pour garantir cet accès, comme l'un des moyens de mettre fin à l'exploitation des ressources naturelles et à l'accaparement des terres.

- La nécessité de disposer de législations strictes contre la criminalisation et l'assassinat des défenseur(e)s des droits humains et des dirigeant(e)s communautaires.
- La nécessité d'assurer la participation des jeunes à tous les niveaux du processus de prise de décision politique.

- La nécessité de faire prendre conscience de l'impact dramatique des conflits, des guerres et des occupations à tous les niveaux et de la nécessité de faire participer les jeunes aux processus de paix.

- La jeunesse en tant que vecteur des liens entre les zones rurales et urbaines et la nécessité de se préoccuper des flux migratoires en veillant au respect et à l'accomplissement des droits humains.

- La nécessité de garantir le droit pour les or-

ganisations de jeunesse de s'auto-organiser, de rétablir la confiance et de désamorcer la peur en suscitant l'espoir.

- Le rôle central des petits producteurs de denrées alimentaires pour la sécurité alimentaire, la nutrition et la chaîne alimentaire.

- La nécessité d'une approche inclusive et intersectorielle à l'égard des jeunes plutôt que de la traiter comme une entité à part.

Vision des femmes du MSC

Le secteur social "Femmes" a finalisé son document de vision. Il vise à guider et à promouvoir les actions du MSC à l'intérieur et à l'extérieur du CSA dans le but de réaliser le Droit à l'alimentation pour toutes les femmes. La vision du MSC a été partagée et adoptée par l'ensemble du CC lors de la réunion de juillet 2018 et partagée avec les organisations participantes au MSC lors du Forum du MSC, en octobre 2018.

Pour rendre cette vision opérationnelle au CSA, les membres et les participants du CSA doivent:

- dans toutes les décisions du CSA, reconnaître, respecter et protéger les Droits des femmes en tant que condition préalable à la Sécurité alimentaire

- promouvoir l'élimination de toute forme de violence et de discrimination à l'égard des femmes comme condition préalable à la Sécurité alimentaire mondiale;

- promouvoir des politiques publiques spécifiques destinées à encourager et à promouvoir la production et la commercialisation des aliments par les femmes paysannes et rurales, étant entendu que, à cette fin, il est nécessaire de garantir des droits fondamentaux tels que le droit à la terre, aux territoires, aux semences conservées et multipliées selon des pratiques autochtones, l'accès à l'eau et la reconnaissance des savoir des femmes en matière de production, savoirs qu'elles possèdent et conservent comme étant leurs propres connaissances;

- reconnaître en premier lieu les femmes comme étant des êtres humains ayant leurs propres droits, y compris la santé sexuelle et reproductive, et ne se réduisant pas aux seuls rôles de mères, de soignantes, de chargées de la sécurité alimentaire et de la nutrition de leur foyer ou encore des autres rôles communément attribués aux femmes.

- garantir le droit des femmes à accéder à l'éducation formelle et informelle, aux services de santé publique, y compris de la santé sexuelle et reproductive et aux politiques de sécurité sociale et de protection sociale;

- s'attaquer aux causes profondes des inégalités féminines et au déséquilibre des rapports de pouvoir en dénonçant et en prenant des mesures contre le patriarcat, le capitalisme, le racisme, la féodalité, notamment dans le contexte de l'Asie, toutes situations qui engendrent différentes formes d'oppressions structurelles affectant différemment les femmes dans un contexte social donné, qu'elles soient femmes rurales, urbaines, issues de minorités et de

peuples autochtones;

- intégrer une perspective féministe dans les processus d'élaboration des politiques en assurant un rôle central et de premier plan aux organisations féminines de base dans les processus de prise de décision et ce dès les premières étapes du processus;

- reconnaître les droits des travailleuses, en accordant une attention particulière à la reconnaissance, à la valorisation et à la redistribution de leur travail de soin, qui, en raison de la division sexuée du travail, repose de manière disproportionnée sur les femmes. L'État doit garantir les services publics, y compris les garderies, les écoles maternelles, les écoles et les espaces de loisirs pour les enfants;

- reconnaître aux femmes le droit à la négociation collective, le droit de s'associer et de s'organiser, à la protection de la maternité, à disposer d'espaces de travail sûrs, de salaires adéquats, égaux et équitables;

- s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition qui sont liées au patriarcat, à la féodalité et à l'expansion de l'agriculture industrielle initiée par les politiques de la Révolution verte dans les années 1960. Avec l'assaut du modèle néolibéral, d'autres manifestations d'exploitation et d'oppression se développent, comme l'accaparement des ressources naturelles et des corps des femmes, l'impact dévastateur des grands projets d'infrastructure, la privatisation, la libéralisation du commerce et la déréglementation.

- accorder une attention particulière aux luttes des femmes et à l'impact de la crise, de la guerre et de l'occupation sur leurs droits, la criminalisation des femmes leaders et des défenseuses des droits humains et des défis auxquels sont confrontées les femmes migrantes et réfugiées.

- assurer des institutions, des lieux de travail et des services publics libres de tout sexisme et violence

- remédier au manque actuel de suivi, de reddition de comptes et d'information de la part des institutions publiques, y compris le CSA

- exhorter les gouvernements à mettre en œuvre les décisions convenues par eux-mêmes dans les forums internationaux et mondiaux (par exemple CEDAW/CEDEF).

- dénoncer le fait que, ce qui manque, ce ne sont pas les cadres politiques normatifs pour garantir les Droits des femmes, mais la volonté politique de les mettre en œuvre.

- veiller à ce que le CSA développe son travail sur les outils normatifs existants tels que la CEDAW/CEDEF et la RG/GR 34 et travaille activement à promouvoir l'utilisation et l'application de ses propres résultats politiques.

Nouveau secteur communautés vivant dans des crises prolongées, les organisations des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur du pays

Face aux situations d'insécurité alimentaire alarmantes et aggravées par les conflits, la guerre et l'occupation, le MSC a lancé deux appels ouverts en 2017 et 2018 pour inviter les organisations de communautés vivant dans des crises prolongées, de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays.

Les appels ont défini les crises prolongées comme se caractérisant par une combinaison de conflits prolongés, de guerres récurrentes, d'occupation. Les crises prolongées se caractérisent par une combinaison de situations de conflits prolongés, de guerres récurrentes, d'occupation et sont encore aggravées par des catastrophes naturelles. Les crises prolongées peuvent toucher des populations entières; elles peuvent être limitées à des zones géographiques particulières au sein d'un État ou des territoires distincts[1].

Le MSC donne la priorité aux organisations et mouvements des personnes les plus touchées par l'insécurité alimentaire et la malnutrition, en reconnaissant qu'elles sont les organisations des titulaires de droits qui sont les sujets de leur propre développement et aussi les plus importants contributeurs à la sécurité alimentaire et à la nutrition dans le monde. Les suivants type d'organisations ci-dessous sont particulièrement invité à participer à travers cet appel:

1. Organisations de la société civile / mouvements sociaux / organisations populaires dans les communautés qui sont actives dans le cadre de situations récurrentes de conflits, de guerres ou d'occupation et qui se concentrent sur l'agriculture, la sécurité alimentaire ou la souveraineté alimentaire.

2. Organisations de la société civile / mouvements sociaux / organisations populaires dans les communautés qui représentent les populations déplacées (réfugiés ou personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays) et qui mettent l'accent sur la sécurité alimentaire.

À la suite des deux appels ouverts, la liste des manifestations d'intérêt regroupe 12 organisations mondiales et continentales et 44 organisations régionales et nationales. Le CC a examiné la liste lors de sa réunion de juillet 2018 et a estimé qu'une révision et un élargissement supplémentaires étaient nécessaires. D'autres actions de sensibilisation et connexions doivent être menées en particulier en Asie, en Amérique latine et en Europe pour parvenir à un meilleur équilibre géographique. La connexion avec des organisations de réfugiés devrait être renforcée, car elles sont faiblement représentées dans la liste actuelle et constituent un groupe social important qui a été absent du MSC jusqu'à présent.

1-FAO, Rapport sur l'état de l'insécurité alimentaire dans le monde: 2015; page 37

Budget 2017-2018

Rapport financier 2017 du MSC

En 2017, les dépenses totales du MSC se sont élevées à 649 213 euros, soit 84 % du budget annuel prévu. La différence entre les dépenses réelles et le budget prévu s'explique principalement par la décision d'économiser le plus de ressources possibles du dernier trimestre du plan d'activités de 2017 et de les réaffecter aux deux premiers trimestres 2018, période lors de laquelle on prévoyait un important déficit de financement en raison du commencement tardif de plusieurs projets de financement.

Rapport financier des activites du MSC en 2018

sujet	Nr.	Nr.	Budget total (Euros)	Dépenses
1. Participation aux réunions du GC du CSA				
		sub-total	**€ 81.900**	**€ 52.208**
2. Groupes de travail du MSC et participation aux activités visant à influencer les débats du CSA à niveau globale				
		Sub total	**€ 121.020**	**€ 89.282**
3. Support àux actvites de suivi et mise en place des resultats du CSA				
		Sub total	**€ 167.370**	**€ 137.477**
4. Forum annuelle du MSC, rèunion du CC & participation dans le Forum annuelle du CSA				
		sub-total	**150.320 €**	**140.784 €**
5. Secretariat				
		sub total	**144.600 €**	**135.866 €**
6. Comptabilité, monitoring et coûts des imprévus				
		sub total	**16.000 €**	**11.301 €**
		PARTIAL	681.210 €	566.917 €
Frais d'administration 6,5%			44.279 €	€ 28.449
		TOTAL	**725.489 €**	**595.366 €**

Contributions financières au MSC en 2017

La plupart des ressources ont été apportées par des gouvernements et des institutions internationales (92 %), 8 % ayant été fournies par des organisations participant au MSC. Cependant, comme cela a déjà été le cas lors des années précédentes, ces chiffres n'incluent pas les contributions en nature qu'apportent de nombreuses organisations participantes à travers le temps en personnel consacré aux Groupes de travail du MSC et les voyages auto-financés à Rome.

DONATEURS		
Gouvernements, institutions intern., agences de coopération au develop.		
Suisse	€ 301.915	
FIDA	€ 216.141	
Italie	€ 42.060	
Allemagne	€ 37.492	
	€ 597.608	92%
ONG y OSC		
ICCO	€ 10.000	
BFDW	€ 7.409	
Misereor	€ 7.000	
Biovision	€ 8.900	
Welthungerhilfe	€ 5.000	
Oxfam	€ 4.841	
Autres	€ 8.456	
	€ 51.605	8%

Rapport financier du MSC en 2018

En 2018, les dépenses globales du MSC se sont élevées à 595,366 euros qui représente 82% du budget annuel prévu. La différence entre les dépenses réelles et le budget prévu est due à un important déficit de financement qui a affecté les activités du MSC, en particulier au cours des six premiers mois de l'année. Malheureusement, le déficit de financement susmentionné, qui était déjà connu à la fin de 2017 et pour lequel le MSC avait déjà mis en œuvre en 2017 une stratégie de réduction des coûts et de réaffectation des fonds, s'est aggravé plus que prévu. En particulier, la contribution de l'UE qui devait être mis à la disposition autour de la période estivale a été reportée au début du 2019 (janvier). Dans le même temps, également la contribution du FIDA qui était prévu pour Avril a été libéré seulement en Juillet. À cet égard, il est important de rappeler que la forme, et en particulier le moment où les ressources ont été mises à disposition, ont fortement affecté la mise en œuvre des activités du MSC en 2018, affectant la participation des OSC aux réunions du CSA et mettant en péril le fonctionnement du secrétariat du MSC au cours des cinq ou six premiers mois de l'année au cours desquels des réunions et des événements importants ont eu lieu.

En ce sens, le soutien des ONG et des organisations de la société civile participant au MSC a été une aide importante pour surmonter cette période d'incertitude et de restriction du financement.

BUDGET pour les activites du MSC en 2018

sujet	Nr.		Nr.	Nr.	Budget total (Euros)	Dépenses
1. Participation aux réunions du GC du CSA						
1.1 Billets d'avion des délégués et interprètes	8	membre GA	5	réunions	€ 24.000	€ 13.747
1.2 Hébergement et repas	8	membre GA	15	jours	€ 12.600	€ 9.124
1.3 Visas, assurances et transport local	8	membre GA	5	réunions	€ 4.000	€ 1.583
1.4 Interpretation	4	interprètes	5	réunions	€ 28.800	€ 17.381
1.5 Traduction	1	Lump sum	5	réunions	€ 12.500	€ 10.373
sub-total					**€ 81.900**	**€ 52.208**
2. Groupes de travail du MSC et participation aux activités visant à influencer les débats du CSA à						
2.1 Billets d'avion des délégués et interprètes	7	personnes	15	réunions	€ 50.400	€ 25.633
2.2 Hébergement et repas	7	personnes	36	jours	€ 18.900	€ 16.429
2.3 Visas, assurances et transport local	7	personnes	15	réunions	€ 10.800	€ 2.114
2.4 Interpretation	4	interprètes	15	réunions	€ 25.920	€ 31.193
2.5 Traduction	1	Lump sum	15	réunions	€ 15.000	€ 13.913
Sub total					**€ 121.020**	**€ 89.282**
3. Support àux actvites de suivi et mise en place des resultats du CSA						
3.1. Billets d'avion des délégués et interprètes	7	personnes	16	réunions	€ 75.060	€ 57.818
3.2 Hébergement et repas	7	personnes	35	jours	€ 31.260	€ 33.860
3.3 Visas, assurances et transport local	7	personnes	16	réunions	€ 12.470	€ 7.906
3.4 Interpretation	5	interprètes	6	réunions	€ 22.080	€ 29.610
3.5 Traduction	1	lump sum	6	réunions	€ 15.000	€ 4.945
3.6 Preparation et redaction de produit for CSO dissem.	1	lump sum	3	document	€ 9.000	€ 3.339
3.7 Support tecnique	1	lump sum	2	réunions	€ 2.500	€ 0
Sub total					**€ 167.370**	**€ 137.477**
4. Forum annuelle du MSC, rèunion du CC & participation dans le Forum annuelle du CSA						
4.1 Billets d'avion des délégués et interprètes	50	personnes	1	réunions	37.500 €	€ 35.634
4.2 Hébergement et repas	50	personnes	8	jours	42.000 €	€ 39.997
4.3 Visas, assurances et transport local	50	personnes	1	réunions	7.500 €	€ 5.128
4.4 Interpretation	12	interprètes	7	jours	40.320 €	€ 38.338
4.5 Traduction	1	lump sum	2	réunions	8.000 €	€ 10.285
4.6 Support tecnique and logistique	1	personnes	2	mois	5.000 €	€ 4.790
CSA	1	lump sum	1	lump sum	4.000 €	€ 0
4.8 Communication, ltravail de presse et site Web	1	personnes	2	mois	6.000 €	€ 6.611
sub-total					**150.320 €**	**140.784 €**
5. Secretariat						
5.1 Coordinateur	1	Personal	12	mois	€ 49.800	€ 41.502
5.2 Agent charge de finances et de l'administration	1	Personal	12	mois	€ 42.000	€ 41.883
5.3 Agent chargé de la communication	1	Personal	12	mois	€ 42.000	€ 41.895
5.4 Billet d'avion	1	Personal	12	A/R	€ 2.400	€ 4.234
5.5 Hébergement et repas	1	Personal	12	mois	€ 6.000	€ 6.072
5.6 Couts de fonctionnement (telephone, internet)	1	lump sum	12	mois	€ 2.400	€ 279
sub total					**144.600 €**	**135.866 €**
6. Comptabilité, monitoring et coûts des imprévus						
6.1 Audit	1	lump sum	1	an	8.000 €	€ 3.000
6.2 contingency cost	1	lump sum	1	lump sum	8.000 €	€ 8.301
sub total					**16.000 €**	**11.301 €**
PARTIAL					681.210 €	566.917 €
Frais d'administration 6,5%					44.279 €	€ 28.449
TOTAL					**725.489 €**	**595.366 €**

"Veuillez noter qu'au moment où ce rapport annuel a été imprimé, certains des rapports financiers relatifs aux donations pour le 2018 n'étaient pas encore consolidés. Donc, les chiffres présentés ci-dessus pourraient changer légèrement dans le futur"

DONATEURS		
Gouvernements, Institutions internationales, Agences de développment	**€ 472.006**	79%
Suisse	€ 190.685	
France	€ 27.340	
Allemagne	€ 40.873	
FIDA	€ 213.107	
ONG y OSC	**€ 123.361**	21%
BFDW	€ 32.348	
FIAN	€ 32.245	
SID	€ 32.335	
Oxfam Solidarité	€ 5.258	
Welthungerhilfe	€ 3.002	
WAP	€ 2.245	
La Via Campesina	€ 2.252	
Autres	€ 13.675	

Perspectives pour 2019

Après la période la plus introspective soi avec l'évaluation du CSA et la réponse à y donner, le MSC espère fortement que le CSA va désormais consacrer son énergie et ses ressources à la situation alarmante de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition dans le monde, et aux mesures spécifiques que peut prendre le CSA dans ce contexte.

Un grand nombre d'opportunités et de défis attendent le MSC et le CSA en 2019. Il convient notamment de mentionner ici quelques tâches clés qui incombent au MSC :

- Prendre part au prochain processus de convergence des politiques en direction de « directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition » : ce processus politique devrait prendre fin lors de la 47e session du CSA, en octobre 2020, et prévoit des discussions sur l'avant-projet, y compris à travers la tenue de consultations régionales en juin et septembre 2019.

- Prendre part au processus de convergence des politiques vers des recommandations politiques en faveur d'approches agroécologiques et d'autres innovations pour une agriculture durable et des systèmes agricoles qui améliorent la sécurité alimentaire et la nutrition ». Le processus de consultation politique débutera après le lancement du rapport du HLPE sur ce sujet et se conclura, nous l'espérons, lors de la 46e session du CSA en octobre 2019.

- Un troisième processus important en 2019 sera la définition des priorités du CSA pour la période 2020-2023 : le nouveau cycle de consultation concernant le Programme de travail pluriannuel de 4 ans a débuté lors de la Plénière du CSA d'octobre 2018 et se conclura lors de la 46e session du CSA, en octobre 2019. Quelles devraient être les questions critiques et émergentes que le CSA devrait aborder dans son programme politique pour la période 2020 - 2023 ?

- Contribuer à la promotion d'une amélioration de l'utilisation, de l'application et du suivi des résultats politiques du CSA : ceci continue d'être une priorité de tout le CSA et aussi du MSC en 2019.

- Le rapport d'évaluation du MSC, publié en septembre 2018, fournit d'importantes analyses, conclusions et recommandations en lien avec le fonctionnement interne et externe du MSC. Il constitue assurément une excellente opportunité d'apprentissage collectif et représente un élément essentiel du développement de la stratégie du MSC pour 2019 et au-delà.

ACRÓNIMOS

CC//Comité de Coordination du MSC

CEDAW// Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

CLOC//Coordinadora Latinoamericana de Organizaciones Campesinas

COPROFAM// Confederacion de Organizaciones de Productores Familiares del Mercosur

CSA//Comité sur la Sécurité Alimentaire Mondiale

GC// Groupe Consultatif

GT// Groupe de Travail

GTCNL// Groupe de Travail à Composition Non-Limitée

FAO// Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

FENACOPEC//Federación Nacional de Cooperativas Pesqueras del Ecuador

FIMARC// International Federation of Rural Adult Catholic Movements

FPHN// Forum Politique de Haut Niveau

HIC// Habitat International Coalition

HLPE// Groupe d'experts de haut niveau

IFAD// Fonds International de Développement Agricole

IITC// International Indian Treaty Council

IPACC// The Indigenous Peoples Africa Co-cordianting Commitee

IUF// International union of Food, Agricultural, Hotel, Restaurant, Catering, Tobacco and Allied Wokers' Association

LVC// La Via Campesina

MAELA// Movimiento Agroecológico de América Latina y el Caribe

MSC//Mécanisme de la Société Civile et des Peuples Autochtones

NU// Nations Unies

ODD// Objectives de Développement Durable

ONG// Organisations Non Gouvernementale

OSC//Organisations de la Société Civile

PROPAC// Plateforme Régionale des Organisations Paysannes de l'Afrique Centrale

PTPA// Programme de Travail Pluriannuel

ROPPA// Réseau des Organisations Paysanne et de Producteurs de l'Afrique de l'Ouest

SOFI// L'état de la sécurité alimentaire et la nutrition dans le monde

UE//Union Européenne

WAMIP// World Alliance of Mobile Indigenous Peoples

WFF// World Forum of Fish Haversters and Fish Workers

WFFP// World Forum of Fisher Peoples

MÉCANISME INTERNATIONAL

MSC

DE LA SOCIÉTÉ CIVILE SUR LA
SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION